

F : Information et sensibilisation

FICHE ACTION F

PRIORITE
Détail en fin de fiche

COMMUNES CONCERNEES :
Locmiquélic, Riantec, Gâvres, Plouhinec, Port-Louis, Belz, Etel, Erdeven, Plouharnel, St Pierre Quiberon, Quiberon, Carnac

COÛT TOTAL ESTIME
135 826,2 €
(+ Coût inclus dans fiches action de l'OGS + coût action Pen Mané)

MAITRE D'OUVRAGE
SM Grand Site, CEL, Bretagne Vivante, Région, Cap l'Orient

MAITRE D'ŒUVRE
SM Grand site, associations, prestataires, chantiers nature et patrimoine

PARTENAIRES TECHNIQUES
Conservatoire du Littoral, ONF, Département, Fédération Service Littoral, Associations de protection de la nature

PARTENAIRES FINANCIERS
Conseil Général, Conseil Régional, Europe, Etat Life Gâvres – Quiberon, CEL

REFERENCES AUX FICHES
ACTION DE L'OGS
C1, C3, C4 et C7
LIFE PHRAGMITE AQUATIQUE

Mise en place d'une signalétique, de plaquettes d'information et d'animations

◆ **PERIMETRE CONCERNE :**
L'ensemble du périmètre NATURA 2000

◆ **STATUTS:**
Site classé (Plouhinec, St Pierre Quiberon, Quiberon),
Site inscrit (Gâvres, Plouhinec),
ZNIEFF (Plouhinec, Erdeven, Plouharnel, St Pierre Quiberon et Quiberon, Locmiquélic)
ZICO Rade de Lorient et Baie de Quiberon (pour partie)
ZPS FR10093 dite Baie de Quiberon (fond de l'anse de Plouharnel et périmètre autour de Tévéc)
ZPS FR10094 dite Rade de Lorient
Application de la Loi Littoral dans les POS : zonage NDs et NDM
Périmètre de servitude militaire

◆ **PROPRIETAIRES**
Tout propriétaire

◆ **PERIMETRE CONCERNE :**



◆ **ESPECES D'OISEAUX D'INTERET PATRIMONIAL :**
Toutes.

◆ **HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES :**
Tous.

◆ **ESPECES VEGETALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE**
Toutes.

◆ **ESPECES VEGETALES D'INTERET PATRIMONIAL**
Toutes.



◆ **PROBLEMATIQUE : 3 problèmes majeurs à l'heure actuelle :**

- **Un réel déficit d'information et de sensibilisation :**

→ Déficit d'information du public sur la réglementation, les protections, les interdictions (non liées à NATURA 2000 mais aux textes de loi et aux périmètres existants) en vigueur concernant les milieux naturels.

→ Déficit d'information sur le fonctionnement des écosystèmes, la richesse, la valeur patrimoniale, la fragilité et la rareté des milieux naturels.

- **Un manque de moyens humains sur le terrain :**

→ Manque de présence quotidienne sur le terrain pour informer, sensibiliser (hormis la presqu'île de Quiberon et les dunes de Plouhinec, appartenant au Conservatoire du Littoral).

- **Un réel déficit de signalétique, de panneaux explicatifs :**

→ Absence de signalétique appropriée et cohérente à l'échelle du site.

→ Déficit d'information sur site sur les aménagements réalisés, les raisons, les objectifs poursuivis, les résultats attendus.

Tout aménagement, toute mesure ne peut être efficace qu'accompagner d'un travail d'information. Des malentendus, des incompréhensions, de mauvaises pratiques pourraient être ainsi évités par la mise en place d'un réel plan de communication incluant une présence sur le terrain, des supports de communication et une signalétique adaptés au site.

◆ LES GRANDS PRINCIPES :

Dans le cadre de l'OGS, il est prévu la mise en place d'une charte de la signalétique et du mobilier afin d'assurer une cohérence de l'information, de la sensibilisation à l'échelle du site. Une première réflexion sur la signalétique a été menée afin d'étudier les types et nombre de panneaux nécessaires. Il s'agit, en effet, de ne pas surcharger le site et de choisir la signalétique la plus lisible et intégrée au paysage. Une réflexion devra être menée afin de voir de quelle manière les Communes de Port-Louis, Riantec, Belz et Carnac (Hors OGS) peuvent être associées.

Dans le cadre du LIFE Phragmite aquatique, des documents et panneaux de communication sont prévus.

Sur les sites de Cap l'Orient, une réflexion sur l'homogénéisation de la signalétique est menée et reprend les principes de la charte graphique du Conservatoire du littoral.

L'information et la sensibilisation autour de NATURA 2000 (actions complémentaires de celles de l'OGS ou non) seront à inclure dans l'élaboration de la charte signalétique et des panneaux de l'OSG comme dans les documents de communication du LIFE Phragmite aquatique. **Il ne semble en effet pas cohérent de réaliser des panneaux spécifiques à la procédure NATURA 2000, mieux vaut coupler l'information sur les mêmes supports.**

Il est particulièrement important de communiquer sur :

- la richesse du site. Un travail de sensibilisation sur la richesse et la fragilité permettra de faire prendre conscience aux gens des bonnes pratiques à adopter. Très souvent, les gens font mal parce qu'ils ne savent pas. Ce travail permettra très certainement d'anticiper et d'éviter des dégradations. Une fois les gens sensibilisés à la valeur patrimoniale du site, ils comprendront mieux la pertinence des actions menées.
- sur la procédure NATURA 2000 (poursuivre le travail d'information auprès des acteurs mais aussi des populations locales) afin d'informer des travaux entrepris annuellement, des résultats obtenus, des contrats éventuellement signés...

◆ ETAT ACTUEL

L'existant :

- Lettres du Grand Site disponibles dans les mairies (3 exemplaires parus). La lettre n°3 du Grand Site a consacré sa dernière page à NATURA 2000,
- Panneaux sur les terrains du Conservatoire du littoral,
- Panneaux de sensibilisation sur les dunes domaniales de Plouharnel,
- Site Internet d'Erdeven avec une rubrique environnement OGS et NATURA 2000,
- Page sur le site Internet de Cap l'Orient sur Natura 2000,
- Bulletins municipaux de certaines communes,
- Les gardes de Plouhinec et St-Pierre Quiberon/Quiberon assurent une sensibilisation à l'année,
- Sorties « nature » organisées par des associations,
- Distributions de plaquettes/cendriers de plage par le monde associatif,
- Plaquette, autocollant et film de Bretagne vivante sur le Phragmite aquatique.

◆ ACTIONS A MENER

① MISE EN PLACE DE CHARTES (ACTION OGS)

⇒ CHARTE DE LA SIGNALÉTIQUE (Cf. fiche action OGS n°C3)

- Contribuer à la cohérence de l'ensemble de la signalétique de Gâvres à Quiberon,
- Supprimer les dispositifs inesthétiques et confus,
- Créer une charte spécifique à l'échelle du Grand Site en lien avec NATURA 2000,
- A voir l'intégration des Communes de Riantec, Port-Louis, Belz et Carnac faisant partie du périmètre NATURA 2000 mais hors OGS.

Montant : (prévu dans les fiches action OGS) Charte : 53 357 € ; Matériel : 457 347 €

⇒ CHARTE DU MOBILIER (Cf. fiche action OGS n°C4)

- Contribuer à la cohérence de l'ensemble du mobilier sur le territoire de Gâvres à Quiberon,
- Supprimer les dispositifs inesthétiques et confus,
- A voir l'intégration des Communes de Riantec, Port-Louis, Belz et Carnac faisant partie du périmètre NATURA 2000 mais hors OGS,
- Etablir un cahier des charges et de références applicable à l'ensemble des utilisateurs et intervenants,
- Définir des types de mobiliers (corbeilles, panneaux, clôtures...) et des recommandations à faire valider.

Montant : (prévu dans les fiches actions OGS) Cahier des charges : 60 979 €

② INFORMATION / SENSIBILISATION / ANIMATIONS

Liste non exhaustive des types d'information à communiquer après définition de la forme et des supports :

Information sur la procédure Natura 2000

Information sur le respect des milieux naturels :

- Explications sur la dune (plantes, avifaune, type de dunes...richesse écologique), sur les zones humides,
- Explications synthétiques OGS, NATURA 2000, propriétaires...
- « La dune est fragile, respectons là ! »,
- Rôle des aménagements (ganivelles...),
- Respectez les cheminements,
- Interdiction des décharges,
- Interdiction extraction de sable ,
- Interdiction de cueillette de plantes,
- Interdiction de circulation sur les dunes (en dehors des chemins aménagés) en véhicules à moteur, Vélos, VTT, quads, motos,
- Chiens à tenir de préférence en laisse à proximité des zones humides,
- Fascinages, transplants de mottes, mise en défens sur la côte sauvage : panneaux explicatifs,
- Rôle des couvertures de branchages (« ce ne sont pas des décharges ! »),
- Arrêtés municipaux s'ils existent (exemple : sur Kerminihy, zone humide interdite de mai à septembre),
- Localisation des parkings, des accès aménagés, chemins à utiliser pour emprunter ces accès,
- Baignade surveillée, naturisme toléré ou interdit,
- Particularités locales (anciennes extractions de sable, blockhaus, ancienne voie de chemin de fer, maraîchage, ostréiculture),
- Présence d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (Roélan, Téviec, 4 chemins de Belz). Affichage pour Téviec et Roélan sur les ports, au niveau des cales.

⇒ **LETTRE NATURA 2000** : Informations autour de la procédure NATURA 2000 (état d'avancement, actions réalisées) :

- Création d'une lettre NATURA 2000 à l'échelle des 11 communes (distribution dans les mairies, offices de tourisme, points I des 11 communes) pour la ZSC mais aussi la ZPS,

Par qui : par la structure responsable de la mise en œuvre du document d'objectifs et les divers partenaires

Montant : 6 000 €/an soit 6 numéros = 36 000 €

⇒ **BULLETINS MUNICIPAUX** : Communications de l'information aux mairies concernées si elles souhaitent l'inclure dans leurs bulletins municipaux,

⇒ **INTERNET** : Réalisation d'un site internet sur le SM Grand Site : OGS / NATURA 2000 ; amélioration de la page Internet de Cap l'Orient ; lien vers les sites des communes ; - Poursuite de la participation à la rubrique NATURA 2000 sur le site internet de la Commune d'Erdeven : actualisation des données, des travaux réalisés sur la Commune.

⇒ **PLAQUETTES** : liste non exhaustive, pistes de réflexion (en lien avec l'information à communiquer listée ce dessus), certaines informations pouvant être couplées,

- Baccharis, herbes de pampa : réalisation d'une plaquette type presqu'île de Guérande,
- Produits phytosanitaires : plaquette de sensibilisation, à voir avec chambre d'agriculture, Bretagne eau pure,
- Vagabondage des chiens, fêtes, extraction de sable, cerf volant... : plaquettes recensant l'ensemble des usages, mentionnant les interdictions, expliquant de manière très générale la richesse écologique et les précautions à prendre (type baie de St Brieuc),
- Pêche à pied : techniques de pêche, sensibilisation à la vie de l'estran, herbiers de zostères, mallette pédagogique,
- Feuille info Kite surfer, dans les clubs, associations, magasins de kite surf,
- Partenariat avec les centres équestres : affichette de sensibilisation du code de bonne conduite et « plan de circulation équestre »,
- Sensibilisation des locaux et des estivants au rôle clé des laisses de mer, au ramassage manuel des déchets de plage.
- Sensibilisation au rôle écologique majeur des zones humides...

Par qui : par les structures responsables de la mise en œuvre du document d'objectifs, les gestionnaires et les divers partenaires

Montant : 25 200 € sur les 6 ans

⇒ **SIGNALETIQUE SUR LE TERRAIN** : création et pose de **panneaux, bornes, pictogrammes** d'information sur le terrain tout en respectant les qualités paysagères des sites (Cf. charte signalétique). Réalisation de **sentiers d'interprétation** et **d'observatoires** pour l'avifaune notamment.

⇒ **PRESSE** : Articles lors de mise en œuvre concrète d'aménagements en lien avec Natura 2000.

Par qui : par la structure responsable de la mise en œuvre du document d'objectifs ou le maître d'ouvrage.

Montant : Pas de coût.

⇒ **AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION** : films, article dans des revues spécialisées, conférences...

⇒ **ANIMATIONS / SURVEILLANCE/ PRESENCE SUR LE TERRAIN :**

1 poste d'animateur pourrait être créé (en complément gardes-côtiers, Cf. Fiche action n°E) dans un premier temps.

→ **Animations :** Animations nature, Animations scolaires, Sensibilisation sur site, préparation d'expositions, Interventions sur les communes pour une présentation de l'exposition...

→ **Surveillance :** Surveillance des extractions de sable, surveillance de la circulation des véhicules, surveillance des stationnements, surveillance du respect des aménagements, surveillance des activités : cerf volant, kyte surf, dressage de chiens, surveillance du respect des arrêtés municipaux...

Montant : 25 000 €/an/animateur (salaires, charges, frais de fonctionnement)

Sur 5 ans = 125 000 €

⇒ **COMMUNICATION EXTERIEURE / PARTENARIATS**

- Recenser toutes les actions de communication existantes, les fédérer, et les organiser pour une meilleure cohérence,

- Organisation de sorties découvertes, sorties « nature »,

- Partenariats avec les écoles : organisation de journée de ramassage de déchets de plage, interventions dans les écoles,

- Partenariats avec les clubs de voile, de surf, de chars à voile

Montant : Pas de coût (dans le cadre des postes de chargé de mission « mise en œuvre du document d'objectifs »)

⇒ **CREATION D'UNE MAISON DE SITE ET DE MAISONS RELAIS (Cf. fiche action OGS C1) Action OGS**

Regrouper les documents, l'information, structure d'accueil des visiteurs tout au long de l'année. Expositions.

Chaque maison relais possède une fonction autonome liée à sa situation.

Montant : (prévu dans les fiches action OGS)

Etudes + travaux : 1 829 388,2 €

⇒ **FORMATION DES DIFFERENTS ACTEURS SUR LA PROCEDURE NATURA 2000 :** élus, agent de terrain...

ACTIONS	PRIORITE
Charte de la signalétique, charte du mobilier	***
Lettre NATURA 2000, bulletins municipaux	***
Site Internet	***
Plaquettes, signalétique sur le terrain	***
Articles de presse	***
Autre support de communication	**
Animation (garde animateur)	***
Partenariats	**
Maison de site	*

◆ **CALENDRIER PREVISIONNEL**

	N	N+1	N +2	N+3	N+4	N+5
Charte de la signalétique		✓	✓	✓	✓	✓
Charte du mobilier		✓	✓			
Lettre NATURA 2000, bulletin municipaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ste Internet	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plaquettes, signalétique sur le terrain	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Presse	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Animation (garde animateur)				✓	✓	✓
Partenariats			✓	✓	✓	✓
Maison de site						✓

◆ **ESTIMATION ANNUELLE DU MONTANT DES ACTIONS PREVUES**

	N	N+1	N +2	N+3	N+4	N+5
Charte de la signalétique	Action OGS - Coût inclus dans une fiche action de l'OGS					
Charte du mobilier	Action OGS - Coût inclus dans une fiche action de l'OGS					
Lettre NATURA 2000	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Plaquettes	8 400 €		8 400 €		8 400 €	
Animation (garde animateur)				25 000	25 000	25 000
Maison de site	Action OGS - Coût inclus dans une fiche action de l'OGS					
Montant total/an	14 400 €	6 000 €	14 400 €	31 000 €	39 400 €	31 000 €

◆ **INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Nombre de support de communication traitant de Natura 2000 (logo, information sur la procédure, habitats et espèces d'intérêt européen),

- Niveau de sensibilisation des usagers,

- Suivi du nombre de personnes sensibilisées (accès site internet, fréquentation sortie nature),

- Nombre de demande d'information sur Natura 2000.